

ENGAGEMENT CITOYEN

Votre avis nous intéresse



Cette revue vous permet de candidater au Conseil des jeunes et au Conseil des seniors et également de nous faire part de votre avis sur plusieurs projets via des questions de consultation citoyenne.

Comment candidater ou répondre aux questionnaires ?

- Détachez les pages de la revue contenant les questionnaires ou découpez les bulletins de participation à l'un ou l'autre des Conseils et retournez-les :
 - **par courrier** à l'adresse suivante :
Agathe MINI
Chargée de mission Citoyenneté
Hôtel de Ville
Place Eugène-Raynaldy
12000 Rodez
 - **en les déposant** à l'Hôtel de Ville, dans les Maisons de quartier ou à la Maison des associations. Les bulletins de participation au Conseil des seniors et au Conseil des jeunes devront être déposés sous enveloppe dans les urnes prévues à cet effet et placées dans les lieux mentionnés ci-dessus. Concernant le Conseil des jeunes, d'autres urnes seront installées dans les écoles et collèges de la communes. Les bulletins devront être accompagnés de l'autorisation parentale.
- **Par mail** : scannez-les et envoyez-les à l'adresse : consultationcitoyenne@mairie-rodez.fr
- **En les complétant en ligne** sur le site www.ville-rodez.fr (Rubrique "Vie municipale" puis "Citoyenneté")

Cette publication est éditée et conçue par la Ville de Rodez.

Directeur de publication : le Maire de Rodez
Hôtel de Ville - BP 3119 - 12031 Rodez Cedex 9
Tél. 05 65 77 88 00 / contact@mairie-rodez.fr
www.ville-rodez.fr

Tirage : 17 400 exemplaires -
ISSN 1168-44 88

Impression Merico

Cette publication est distribuée gratuitement aux Ruthénois. Si vous ne la recevez pas, contactez le 05 65 77 88 00.

Ce document peut être feuilleté en ligne sur le site internet de la Ville.

Ce document est imprimé :

- sur du papier Amber Graphic offset PEFC 70 % issu de forêts gérées durablement. L'encre utilisée est une encre à base végétale ;

- par une entreprise certifiée ISO 14001 ;

- par une entreprise labellisée "Imprim'vert".



Hôtel de Ville

Place Eugène-Raynaldy - 12000 Rodez
Tél. 05 65 77 88 00

E-mail : contact@mairie-rodez.fr
www.ville-rodez.fr

Horaires d'ouverture

lundi à jeudi

8 h 30 à 12 h / 13 h 30 à 17 h 30

vendredi

8 h 30 à 12 h / 13 h 30 à 17 h

samedi

8 h 30 à 12 h

Médiathèque-Ludothèque

7 rue Camille-Douls - 12000 Rodez

Tél. 05 65 77 89 10

Horaires d'ouverture

mardi, jeudi, vendredi

13 h à 18 h

mercredi

10 h à 13 h / 14 h à 18 h 30

samedi

10 h à 13 h / 14 h à 17 h 30

Maison de quartier Gorgan

Bd. de-Lattre-de-Tassigny - 12000 Rodez
Tél. 05 65 75 67 73

Horaires d'ouverture

lundi, mardi, jeudi

8 h 30 à 12 h 30 / 13 h 30 à 17 h 30

mercredi

8 h 30 à 12 h / 13 h 30 à 17 h 30

vendredi

8 h 30 à 12 h 30 / 13 h 30 à 17 h

Maison de quartier Saint-Éloi

Rue Louis-Dausse - 12000 Rodez

Tél. 05 65 58 16 51

Horaires d'ouverture

lundi, mardi, jeudi

8 h 30 à 12 h 30 / 13 h 30 à 17 h 30

mercredi

8 h 30 à 12 h / 13 h 30 à 17 h 30

vendredi

8 h 30 à 12 h 30 / 13 h 30 à 17 h

Maison des associations

15, avenue Tarayre - 12000 Rodez

Tél. 05 65 59 96 35

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi

9 h à 12 h / 13 h 30 à 17 h



SOMMAIRE

Page 2	Répondre aux questionnaires
Page 3	Édito
Page 4	Éclairage public
Page 6	Le Conseil des séniors
Page 7	Le Conseil des jeunes
Page 8	Nouvelle médiathèque
Page 10	Gratuité des bus
Page 11	Tribune libre
Page 11	Bulletins de participation



Chères Ruthénoises, chers Ruthénois, C'est avec plaisir que nous vous proposons cette première consultation citoyenne.

Celle-ci concrétise un engagement pris lors de la campagne des élections municipales de 2020 et s'inscrit dans la tradition ruthénoise de vous consulter le mieux possible concernant les dossiers déterminants qui ont trait à la vie de notre cité.

Plus que jamais, notre volonté est de renforcer la démocratie locale comme un élément central de gouvernance au service de votre vie quotidienne.

Dans ce cadre, nous souhaitons vous associer directement, tout au long du mandat, à l'élaboration des projets décisifs qui vous concernent afin qu'ils correspondent et répondent au mieux à vos attentes.

Aujourd'hui, nous sollicitons vos opinions concernant trois projets qui nous tiennent à cœur : la gratuité des bus, l'aménagement d'une nouvelle médiathèque intergénérationnelle à Combarel et la suite à donner à l'expérimentation de l'extinction de l'éclairage public.

Dans ce magazine, vous trouverez les éléments concernant les enjeux de ces projets. Vos avis sont, pour nous, essentiels puisque la mise en chantier de ces projets marquera une nouvelle étape de la transformation de notre ville.

Aujourd'hui, nous vous invitons à vous porter candidat au renouvellement du Conseil des séniors et du Conseil des jeunes. Ces deux commissions extramunicipales consultatives ont pour objectif de recueillir la parole des citoyens pour éclairer la décision des élus sur des projets qui présentent un intérêt communal. Un bulletin de participation se trouve en fin de cette revue.

Aujourd'hui, nous avons besoin de vous pour construire l'avenir de notre ville.

Sarah Vidal
1^{re} adjointe en charge de la Citoyenneté

Expérimentation de l'extinction

Votre opinion



Lors des Conseils municipaux des 2 novembre 2020 et 19 mars 2021, la Ville de Rodez, comme de nombreuses collectivités, a souhaité s'engager pour **réduire l'impact environnemental de l'éclairage public et les nuisances lumineuses**.

Depuis 2017, **nous avons mis d'importants moyens pour moderniser notre parc d'éclairage public** en mobilisant toutes les technologies et bonnes pratiques existantes : passage aux LEDs, modulation de la puissance selon les heures de lever et de coucher du soleil...

Ces efforts ont déjà produit des effets significatifs puisque de 2017 à 2019, la consommation électrique liée à l'éclairage public est passée de 2 985 mWh à 1 953 mWh, soit **une économie de près de 35 %**.

Compte-tenu de nos engagements, il nous paraît important de poursuivre nos efforts.

En ce sens, une expérimentation de l'extinction de l'éclairage public est réalisée dans six quartiers de la ville. Celle-ci **a débuté le 25 mars 2021**. Depuis cette date, l'éclairage public est **éteint entre 1 h et 5 h du matin**, permettant de réaliser depuis cette date une économie de près de 32 600 kWh.

Les objectifs sont triples :

- **Protéger la biodiversité** et diminuer l'impact de la pollution lumineuse sur celle-ci, l'éclairage nocturne perturbant les rythmes biologiques en

bouleversant l'alternance jour/nuit.

- **Assurer à chacun une meilleure qualité de sommeil**, bénéfique pour la santé.
- **Améliorer notre bilan carbone** par la réduction de notre consommation énergétique et par conséquent, notre facture d'électricité et la prolongation de la durée de vie des équipements.

Depuis le début de l'expérimentation, une adresse mail dédiée a été mise en place afin de recueillir votre ressenti. Les retours sont d'ores et déjà très positifs. **Votre avis est important pour poursuivre ensemble l'action engagée** en faveur de la transition écologique. C'est pourquoi nous vous proposons de participer à une **nouvelle phase de consultation citoyenne via le questionnaire suivant**.

En vous remerciant pour votre participation, Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre sincère considération.

Les élus en charge du dossier,
Sarah Vidal, Monique Bultel-Herment,
Mathilde Faux et Christophe Lauras

Comment répondre au questionnaire ?
Rendez-vous page 2.

de l'éclairage public compte

Merci de bien vouloir prendre quelques minutes pour remplir ce questionnaire et le **retourner avant le 30 novembre 2021 inclus**. En participant, vous recevrez en exclusivité les résultats de ce questionnaire.

Votre adresse mail (obligatoire) :

Sexe : H F

Votre tranche d'âge : 18-30 ans 31-69 ans 70 ans et plus

Votre quartier : Amphithéâtre Bourran – Calcomier Combarel – Pont-Viel
 Cardaillac – Layoule Gorgan – Paraire Faubourg – Saint-Éloi
 Centre historique Saint-Félix – Bel Air

1 Saviez-vous que cette expérimentation existe sur la commune ? Oui Non

2 Aviez-vous remarqué cette extinction de l'éclairage public ? Oui Non

3 Êtes-vous favorable au principe d'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit ? Oui Non

4 Si oui, pour quelle(s) raison(s) ? **maximum 3 raisons**

- Économie d'énergie et amélioration de notre bilan carbone
- Protection de la faune et de la flore nocturne
- Santé humaine et amélioration de la qualité du sommeil
- Économie financière
- Autre(s) **précisez** :

5 Si non, pour quelle(s) raison(s) ? **maximum 3 raisons**

- Horaire d'extinction non adapté
- Sentiment d'insécurité lors de déplacements à l'extérieur
- Sentiment d'isolement
- Autre(s) **précisez** :

6 Habitez-vous dans l'une des rues concernées par l'expérimentation de l'extinction de l'éclairage public ?

Oui Non Je ne sais pas

7 Si vous avez répondu « oui » à la question 6, cette extinction entre 1 h et 5 h du matin vous a-t-elle gênée ?

Oui Non

8 Si oui, pour quelle(s) raison(s) ?

- Sentiment d'insécurité lors de déplacements à l'extérieur
- Sentiment d'isolement
- Autre(s) **précisez** :

9 Parmi les aménagements ci-dessous, d'après vous, lesquels pourraient être bénéfiques ?

(merci de répondre à chacune des propositions)

	Pas bénéfique		Très bénéfique	
• Maintenir la plage horaire de l'extinction (entre 1 h et 5 h)	1	2	3	4
• Décaler ou modifier la plage horaire de l'extinction	1	2	3	4
• Mettre en place un éclairage à détection pour les piétons et cycles	1	2	3	4
• Réduire l'intensité de l'éclairage durant une plage horaire définie	1	2	3	4

10 Si vous estimez important de décaler ou modifier la plage horaire de l'extinction, de quelle façon ?

.....
.....
.....

Avez-vous des remarques et/ou avis à nous faire partager ?

.....
.....
.....

Merci de votre participation !

Candidatez pour participer au Conseil des séniors (CS)

OBJECTIF

Instance consultative et participative de concertation, son objectif est d'enrichir la décision politique du Conseil municipal par l'expertise des séniors ainsi qu'une meilleure prise en compte de leurs avis et de leurs besoins dans l'élaboration de l'ensemble des politiques publiques.

Le CS contribue ainsi à changer le regard de la société envers nos aînés et à favoriser le vivre ensemble, à travers, notamment, des questions d'aménagement du territoire et de développement des activités de loisirs.



COMPOSITION

33 membres titulaires

Constitués de Ruthénoises et Ruthénois âgé(e)s de 60 ans et plus.

2 membres de droit

Sarah Vidal, élue en charge de la Citoyenneté.

Francis Fournié, élu en charge du Lien avec les personnes âgées.



RÔLES ET COMPÉTENCES

- Au-delà de leurs propres propositions, plusieurs thématiques peuvent être approfondies par les membres du CS, notamment dans les domaines de la culture & des loisirs, du développement du lien entre les générations, de la mémoire de la ville ou encore l'accès aux nouveaux moyens de communication.
- Il travaille en concertation avec l'ensemble des associations ou établissements concernant les personnes âgées.



FONCTIONNEMENT

Comment sont choisis les membres du CS ?

Ils sont désignés par tirage au sort après un acte de candidature individuel et dans la mesure du possible, de façon à respecter la parité femme/homme et la représentation de tous les quartiers.

Quelle est la durée du mandat d'un membre du CS ?

Le mandat des membres du CS sera exercé jusqu'en 2026 et prendra fin en même temps que celui du Conseil municipal.

Quelles sont les instances où siègent les conseillers du CS ?

- les réunions plénières au minimum de deux par an et ouvertes exclusivement aux membres du CS.
- les réunions ouvertes où des personnes extérieures au CS peuvent être invitées.
- les commissions pouvant être constituées à l'initiative du CS suivant les besoins.

CANDIDATER

- Résider à Rodez.
- Être âgé(e) de 60 ans et plus au 1^{er} janvier 2022.
- Remplir le bulletin de participation se trouvant p12.
- Le faire parvenir à la mairie selon les instructions p2.

PROCHAINES ÉCHÉANCES

- Date limite de dépôt candidature : 30 novembre 2021
- Tirage au sort des membres du CS : 15 décembre 2021 à l'Hôtel de Ville
- Début du mandat : 1^{er} janvier 2022

Candidatez pour participer au Conseil des jeunes (CJ)

OBJECTIF

Instance consultative et participative de concertation, son objectif principal est d'initier les jeunes, résidents ou scolarisés dans la commune, au processus démocratique et de les sensibiliser à la notion de citoyenneté et aux valeurs qui s'y rattachent.



COMPOSITION

32 membres titulaires

Constitués de jeunes âgés de 9 à 14 ans.

3 membres de droit

Sarah Vidal, élue en charge de la Citoyenneté.

Arnaud Combet, élu en charge de l'Animation et de la Jeunesse.

Romane Matha, élue en charge de la Vie associative.

Chaque membre titulaire du CJ sera parrainé par un élu du Conseil municipal, par tirage au sort.



RÔLES ET COMPÉTENCES

- Il apporte des idées, fait naître des projets et réalise des actions pour améliorer la vie des jeunes citoyens ruthénois (dans la limite de ce qui est possible).
- Il permet de sensibiliser les jeunes élus :
 - aux sujets sociétaux actuels tels que l'égalité femme/homme ;
 - à la citoyenneté : démocratie, connaissance des institutions et fonctionnement des collectivités territoriales ;
 - aux valeurs de la République.
- Il travaille en concertation avec l'ensemble des associations ou établissements œuvrant sur toute thématique liée à la jeunesse.
- Il peut développer toute sorte de dispositifs visant à favoriser le vivre ensemble dans la mesure où ces dispositifs rentrent dans la politique de la Ville (attractivité, développement du lien social...).
- Les membres du CJ prendront également part aux différents moments de la vie de la Municipalité : inauguration (illuminations de Noël, fête foraine), réceptions, présence aux vœux du Maire etc.



FONCTIONNEMENT

Comment sont choisis les membres du CJ ?

Ils sont désignés par tirage au sort après un acte de candidature individuel et, dans la mesure du possible, de façon à respecter la parité femme/homme.

Quelle est la durée du mandat d'un membre du CJ ?

Le mandat des membres du CJ sera exercé jusqu'en 2026 et prendra fin en même temps que celui du Conseil municipal.

Quelles sont les instances où siègent les conseillers du CJ ?

- les réunions plénières au minimum de trois par an et ouvertes exclusivement aux membres du CJ.
- les réunions ouvertes où des personnes extérieures au CJ peuvent être invitées à y participer.
- les commissions au sein desquelles sont répartis les membres du CJ. Elles traitent chacune de thématiques différentes, comme par exemple, la culture, l'environnement, la solidarité ou encore les sports & loisirs.

À noter que ces réunions sont organisées en dehors du temps scolaire.

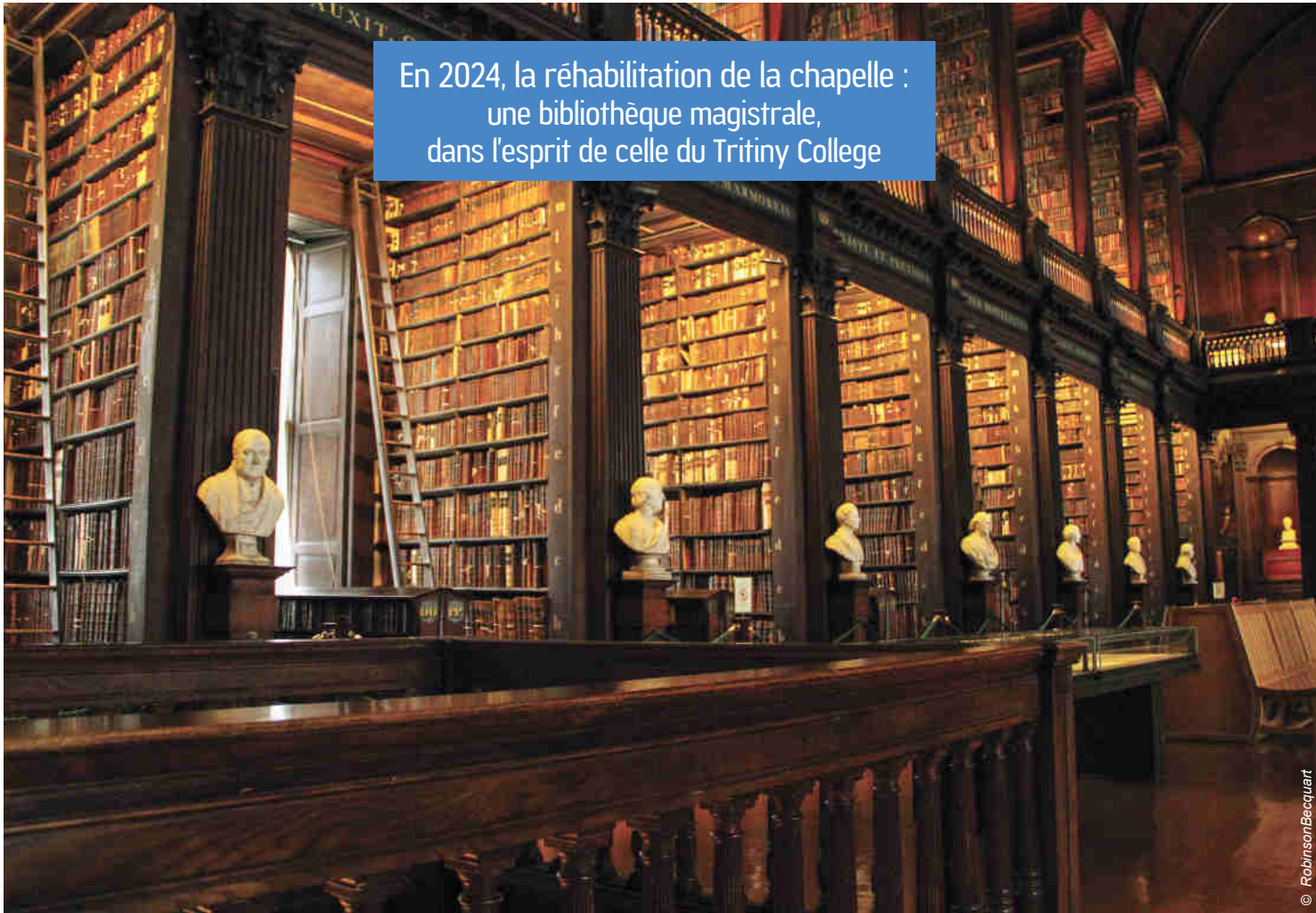
CANDIDATER

- Résider ou être scolarisé(e) sur la commune.
- Être âgé(e) de 9 à 14 ans au 1^{er} janvier 2022.
- Remplir le bulletin de participation et l'autorisation parentale se trouvant p12.
- Les faire parvenir à la mairie selon les instructions p2.

PROCHAINES ÉCHÉANCES

- Date limite de dépôt de candidature : 30 novembre 2021
- Tirage au sort des membres du CJ : 15 décembre 2021 à l'Hôtel de Ville
- Début du mandat : 1^{er} janvier 2022

Gratuité des bus & nouvelle médiathèque :



En 2024, la réhabilitation de la chapelle :
une bibliothèque magistrale,
dans l'esprit de celle du Trinity College

Après la place de la Cité, ce sont les places Foch et Tristan-Richard qui ont repris leurs lettres de noblesse après plusieurs mois de travaux.

Elles sont aujourd'hui devenues de nouveaux lieux de vie où le premier évènement marquant fut, cet été, l'accueil de l'Estivada.

Par ailleurs, une place de plus en plus importante est accordée au végétal dans notre environnement urbain, embellissant notre ville et offrant fraîcheur à tous les citoyens.

Cet engagement fort de notre municipalité en faveur de l'amélioration du cadre de vie, pris il y a de nombreuses années maintenant, s'est concrétisé par l'obtention pour la deuxième année consécutive de **la première place du classement des villes moyennes où il fait bon vivre**, devant Biarritz et Anglet !

Il nous tient à cœur de vous impliquer dans des projets vous concernant de si près,

puisque liés à votre cadre de vie, afin de répondre au mieux à vos attentes et à vos envies.

C'est pourquoi nous vous proposons, dès à présent, de donner votre avis sur deux projets importants du mandat : la gratuité des bus pour toutes les Ruthénoises et tous les Ruthénois ainsi que vos attentes sur les usages à donner au projet de nouvelle médiathèque intergénérationnelle, qui, si vous le validez, ouvrirait ses portes en 2024 dans le quartier de Combarel.

Vous serez interrogés tout au long du mandat afin de donner votre avis sur d'autres projets qui verront le jour dans votre ville. Il s'agit donc ici d'inaugurer une première phase de consultation.

Pour répondre à la consultation citoyenne,
rendez-vous page 2.

PROJET D'UNE NOUVELLE MÉDIATHÈQUE

La nouvelle médiathèque serait **un espace intergénérationnel qui mettrait également en valeur le caractère architectural et patrimonial de Combarel**. Ce lieu émergerait de la réhabilitation du Quadrilatère Combarel. Si vous validez notre projet, les travaux débuteraient au premier trimestre 2023 pour s'achever courant 2024.

Plusieurs espaces seraient réservés aux différents publics, notamment aux jeunes. Ainsi, **plusieurs lieux distincts dédiés aux livres** (adultes, jeunesse, petite enfance) viendraient s'intégrer au cœur de la médiathèque. **Des espaces multimédias** verraient également le jour aux côtés de la ludothèque. **Un lieu de conférences, d'expositions et projections, un espace de travail** ou encore un espace réservé aux fonds patrimoniaux complèteraient cet ensemble. **Le kiosque** situé sous la verrière serait un lieu unique abritant le fond documentaire.

Le point d'orgue de ce projet de médiathèque serait **la réhabilitation de la chapelle**. Celle-ci deviendrait un **lieu magistral** tant par sa dimension que par son architecture intérieure. En effet, l'aménagement intérieur ferait apparaître de belles étagères en bois, un plafond voûté doté de poutres apparentes, et qui ne seraient pas sans rappeler la bibliothèque de Poudlard, issue de la célèbre saga littéraire Harry Potter, elle-même inspirée de la Old Library du Trinity College, en Irlande. **Cet espace mettrait en valeur les fonds patrimoniaux.**

Ce lieu insufflerait ainsi une nouvelle dynamique à la médiathèque, c'est pourquoi nous souhaiterions élargir l'éventail de services proposés. **Afin que ce lieu vous ressemble** et corresponde au mieux à vos besoins, **nous souhaiterions connaître votre avis** sur certains points.

Adresse mail (obligatoire) :

Tranche d'âge : 18-30 ans 31-69 ans 70 ans et plus

① Êtes-vous favorable à la construction d'une nouvelle médiathèque intergénérationnelle dans le quartier de Combarel, en lieu et place de la médiathèque actuelle ?

Oui Non

② Selon vous, quel(s) service(s) devrions-nous privilégier pour cette nouvelle médiathèque ? *maximum 5 réponses*

- | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Des prêts de livres | <input type="checkbox"/> Des prêts de jeux |
| <input type="checkbox"/> Des prêts de CD/DVD | <input type="checkbox"/> Un accès à la presse papier |
| <input type="checkbox"/> Un accès à internet | <input type="checkbox"/> Un soutien à l'utilisation des outils numériques |
| <input type="checkbox"/> Un lieu de vie et d'échanges | <input type="checkbox"/> Un espace de travail collectif |
| <input type="checkbox"/> Un lieu de travail individuel | <input type="checkbox"/> Un café/une buvette |
| <input type="checkbox"/> Des conférences | <input type="checkbox"/> Des projections de films |
| <input type="checkbox"/> Des ateliers d'écriture | <input type="checkbox"/> Des conseils de lecture |
| <input type="checkbox"/> Des rencontres avec des auteurs | <input type="checkbox"/> Un espace dédié aux jeux-vidéos |
| <input type="checkbox"/> Un espace de jeux sur place | <input type="checkbox"/> Des soirées jeux |
| <input type="checkbox"/> Un service de portage de livre à domicile pour les personnes âgées et isolées | |
| <input type="checkbox"/> Une aide aux devoirs | |
| <input type="checkbox"/> Autre(s) <i>précisez</i> : | |

③ Envisageriez-vous de consacrer quelques heures de votre temps à des activités solidaires et intergénérationnelles au sein de la médiathèque ?

À titre d'exemple, quelques unes des activités possibles : aide aux devoirs pour les enfants, portage de livres à domicile pour les personnes âgées ou isolées, accès à la compréhension du fonctionnement des différents espaces et supports, organisation de conférences...

Oui Non

Précisez quel(s) type(s) d'activité(s) vous intéresserait :

Merci de votre participation !



Photothèque Rodez agglomération © C. Méryelles

PROJET DE GRATUITÉ DES BUS

Depuis plus de 12 ans maintenant, la Ville de Rodez a obtenu des résultats prometteurs **en multipliant les actions pour réduire l'impact sur l'environnement**. Tous ces efforts se sont matérialisés par **une diminution de 18 % de la pollution de l'air** et donc par une amélioration significative du cadre de vie des Ruthénoises et Ruthénois.

Plus que jamais, il est du devoir de la Ville de montrer l'exemple. Pour cela, nous allons encore plus loin en mettant en œuvre une stratégie globale environnementale s'appuyant sur **des actions fortes en faveur de la transition écologique**.

Nous avons donc pris le parti de dédier plus d'un quart de nos engagements du mandat à la transition écologique.

Le transport est aujourd'hui encore le premier secteur émetteur de gaz à effet de serre. À ce titre, diminuer le nombre de voitures circulant en ville **en favorisant l'usage du bus permettra de renforcer les mobilités douces**, qui est l'un des principaux leviers **pour agir en faveur de l'environnement et de la transition écologique**.

Dans ce contexte, **nous avons pris l'engagement de vous consulter** concernant la gratuité du bus pour tous les Grands Ruthénoises et Ruthénois.



Adresse mail (obligatoire) :

Sexe : H F

Tranche d'âge : 18-30 ans 31-69 ans 70 ans et plus

Seriez-vous favorable à la gratuité des bus pour tous les Grands Ruthénoises et Ruthénois afin de favoriser les transports publics et réduire notre impact sur l'environnement ?

Oui Non

Les textes qui sont publiés dans cette rubrique relèvent de la seule responsabilité des groupes politiques signataires. Ils ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité de la Ville de Rodez et celle du Maire.

Rodez ensemble autrement

Au cours des derniers mois, la ville de Rodez s'est faite remarquer s'agissant de sa qualité de vie, ce dont nous nous réjouissons.

Néanmoins, un point noir demeure et pas des moindres, l'augmentation croissante de la délinquance.

Il n'est pas contesté que le taux de délinquance demeure bas, toutefois il n'a cessé d'augmenter.

Ainsi, la population est témoin de façon récurrente de violences importantes, de rixes, de vols, de dégradation de biens publics, de trafics en tous genre qui alimentent le sentiment d'insécurité.

L'un des remparts est la police municipale, dont nous saluons le travail, si tant est que nous leur donnons les moyens d'exercer correctement leur mission.

Or, tel n'est pas le cas, celle-ci ne disposant pas des moyens tant humains que matériels suffisants et ce nonobstant les engagements pris pendant la campagne électorale !

Cette défaillance est quelque peu surprenante en l'état des moyens financiers dont dispose la collectivité.

Dès lors, il devient urgent de renforcer les effectifs et le matériel mis à la disposition de notre police municipale.

Groupe de la droite et du centre.

Rodez Citoyen

Citoyen.ne.s, faites vous entendre !

La participation toujours plus faible aux élections locales, nationales et européennes, s'explique par la perte de confiance dans la classe politique de notre pays. Rodez n'a pas fait exception à cette règle, même lors des municipales. Cumul des mandats et des fonctions, dérives carriéristes au détriment du bien commun, déconnexion des réalités quotidiennes, mépris des citoyen.ne.s expliquent cette défiance.

Malgré cela nous savons que chacun.e.s se soucie de l'avenir et des conséquences directes des décisions prises par la classe politique. C'est pourquoi il est urgent d'associer tous ceux qui le souhaitent à la construction des politiques publiques.

Nous demandons à la majorité actuelle, si elle souhaite sincèrement favoriser l'engagement citoyen, d'assurer :

- La création de réels conseils de la vie citoyenne dans chaque quartier,
- Un accompagnement par des agent.e.s formé.e.s,
- Des budgets participatifs adaptés aux projets initiés par les citoyen.ne.s et les acteurs associatifs, culturels et économiques,
- Des consultations régulières par référendum local pour les projets les plus coûteux et/ou impactant fortement l'environnement.

Rodez Citoyen invite tou.te.s les citoyen.ne.s à se saisir des espaces politiques disponibles.

C'est ainsi que nous ferons vivre la démocratie participative, qu'elle ne soit pas un énième moyen d'instrumentaliser la parole des habitants, un leurre.

Rodez Citoyen

Notre parti c'est Rodez

Depuis 2008, nous avons favorisé l'engagement citoyen basé sur des principes de collaboration, de participation, d'écoute et de transparence. Le bilan de notre majorité est exceptionnel.

Nous avons lancé de nombreuses concertations thématiques. Nous avons organisé les états généraux de la Culture, les états généraux du Sport, les journées de la mobilité dans toutes les communes de l'agglomération, les ateliers thématiques pour le climat, consulté les citoyens sur le marché hebdomadaire du samedi, organisé les assises de la démocratie participative...

Nous avons favorisé la vie associative en créant des maisons de quartier à Saint-Éloi et à Gorgan ouvertes aux habitantes et aux habitants ainsi qu'à leurs initiatives collectives. Nous avons construit la Maison des associations au Faubourg qui accueille plus de 100 associations. Aujourd'hui, c'est un haut lieu de la démocratie locale de proximité. Les associations étant par essence des espaces de vitalité et d'expérimentation démocratiques sans égal. En augmentant de 80 % les subventions versées à ces associations, nous favorisons également cette expression démocratique.

Nous avons également mis en place de nouvelles instances de dialogue, relayé localement, début 2019, le grand débat national concernant la transition écologique, la fiscalité et les dépenses publiques, la démocratie et la citoyenneté, l'organisation de l'État et des services publics. Nous avons organisé la concertation de l'écoquartier de Combarel et ouvert des jurys de concours d'architecture aux comités de quartiers.

Nous avons créé le Conseil des seniors, le Conseil des jeunes, le Comité des jeunes pour le climat, le groupe de travail sur l'égalité femmes/hommes ouvert aux syndicats et à l'opposition... Nous avons organisé plus de 300 réunions de comités de quartier.

Nous avons créé le Conseil des entrepreneurs et le Conseil local de santé mentale (le 1^{er} en Aveyron). Nous avons consulté tous les quartiers pour de nombreuses thématiques : diminution de la vitesse, implantation des caméras de vidéo-protection et mis en place un Comité d'éthique pour son usage.

Aujourd'hui, nous faisons vivre la démocratie au quotidien en vous invitant à intégrer le Conseil des seniors, le Conseil des jeunes et en vous proposant de participer à trois consultations thématiques : la gratuité des bus, l'extinction de l'éclairage public et la construction d'une médiathèque intergénérationnelle.

Nos actions attestent de notre priorité pour l'engagement citoyen : une préoccupation permanente, quotidienne, sincère et connectée aux préoccupations réelles des Ruthénois(es) et non un étendard que l'on hisse une fois tous les six ans à l'occasion des campagnes électorales.

Christian Teyssède
Maire de Rodez

Bulletin de participation au Conseil des séniors

NOM

PRÉNOM

Sexe H F

Date de naissance : / /

Adresse :

.....

N° de téléphone

Adresse mail

Quartier : Amphithéâtre Bourran – Calcomier Combarel – Pont-Viel
 Cardaillac – Layoule Gourgan – Paraire Faubourg – Saint-Éloi
 Centre historique Saint-Félix – Bel Air



Bulletin de participation au Conseil des jeunes

NOM

PRÉNOM

Sexe H F

Date de naissance : / /

Adresse :

.....

N° de téléphone

Adresse mail

Quartier : Amphithéâtre Bourran – Calcomier Combarel – Pont-Viel
 Cardaillac – Layoule Gourgan – Paraire Faubourg – Saint-Éloi
 Centre historique Saint-Félix – Bel Air
 Non résident de la commune mais scolarisé dans l'établissement :



Autorisation parentale à rédiger à la main par les parents et à déposer avec le bulletin de participation (dans une enveloppe unique)

Objet : Autorisation parentale de participation au Conseil des jeunes de la Ville de Rodez

Je soussigné(e) (prénom, nom)

demeurant (adresse)

(père, mère, tuteur, tutrice, etc.)

de (prénom, nom de l'enfant)

né(e) le à (Ville)

scolarisé(e) dans l'établissement (nom de l'école/collège)

.....

et disposant du plein exercice de l'autorité parentale sur cet enfant, autorise ce dernier à poser sa candidature pour devenir membre du Conseil des jeunes de la Ville de Rodez. Cette présente autorisation est valable jusqu'à la fin du mandat, soit en 2026.

Fait à (Ville)

Signature

le (date)